Liste de termes pour traduire 十惡 autrement que par « abomination » terme baroque, peu courant et qui a l’inconvénient de confondre l ‘acte lui-même avec la réaction qu’il produit dans la conscience du témoin (l’abomination étant selon le petit Larousse «  l’horreur inspirée par ce qui est impie », ce n’est donc **pas un acte** (i.e. pas un acte criminel)

Choisir un termes parmi ceux-ci (classés par ordre de préférence).

**Les 10**: **sacrilèges,** atrocités, impiétés, infamies, profanations, maux, outrages, ignominies, vilenies, , perversions, blasphèmes, violations, attentats, péchés, préjudices, transgressions, fautes.

**Sacrilège**: profanation du sacré ; 1. acte d’irrévérence grave envers les objets, les lieux, les personnes revêtus d’un caractère sacré ; 2. attentat contre ce qui est sacré, ou particulièrement respectable (Larousse).

(discussion du 22-10-15) Le terme présente l’inconvénient d’une forte connotation chrétienne, présumant des atteintes à des lieux ou des personnes liées à la religion (profaner des objets sacrés dans un temple) ; d’un autre côté, on peut étendre la notion de sacrilège aux atteintes à l’intégrité du corps humain ou à la dignité personne humaine, que les sociétés laïques contemporaines qualifient plutôt de « scandale » (forme laïcisée du sacrilège, qui n’offre pas pour autant une traduction satisfaisante du chinois 惡 dans le contexte des 十惡.

**Les 10 crimes odieux,** alternative possible, mais a l’inconvénient de deux termes pour un seul en chinois, et de ne pas marquer suffisamment le caractère religieux, les 十惡étant issus du Bouddhisme.